

## MOIS DE LA GESTION SONORE # 6 [RDV PRO]

26 NOVEMBRE 2015 - LA FABRIQUE DES ARTS (CARCASSONNE) - 14-17H

[ SENSIBILISATION & PRÉVENTION ]

### «LA GESTION SONORE ET LA PRÉVENTION DES RISQUES AUDITIFS»



#### PRÉSENTATION:

La gestion sonore est l'affaire de tous et tout particulièrement celle des professionnels du spectacle vivant ; ils sont tous (entrepreneurs de spectacles, techniciens, musiciens, prestataires de services techniques, responsables de bars ou cafés-concerts, organisateurs occasionnels, ...) une part de responsabilité dans la gestion des volumes sonores.

A destination de tous les professionnels de la musique, mais aussi du public et des bénévoles, la FEMAG & Arts Vivants11 proposent une journée autour des risques auditifs.

\*de 14h à 17h : information et sensibilisation : la gestion sonores et la prévention des risques auditifs (gratuit et sur inscription).

En présence de professionnels de la Mutualité française et de l'association AGI-SON, venez vous informer sur les droits, les obligations, les possibilités et échanger vos avis et expériences.

L'objectif d'AGI-SON est de parvenir à une gestion sonore maîtrisée, conciliant préservation de la santé publique, respect de l'environnement et maintien des conditions d'exercice artistiques, culturelles et techniques de la pratique musicale.

\*de 17h à 21h : séances individuelles de dépistage (gratuit et sur inscription) et séances individuelles de moulage bouchons d'oreille (payant et sur inscription).

#### INTERVENANTS PRESSENTIS:

- Aurélie Azam, audioprothésiste et intervenante pour La Mutualité Française
- Angélique Duchemin, coordinatrice d'AGI-SON
- Carole Lacourtiade, chargée des musiques actuelles à Arts Vivants 11

#### INFOS PRATIQUES:

- 26 novembre 2015 - 14h-17h
- La Fabrique des Arts, avenue Jules Verne - 11000 Carcassonne
- Inscription à [musact@artsvivants11.fr](mailto:musact@artsvivants11.fr) (obligatoire pour les séances de moulage)